

# BlueskinVP<sup>MC</sup> 100

Membrane pare-air hydrorésistante et autoadhésive

## Propriétés physiques

- <b>Couleur</b>	Bleu	- <b>Indice d'émission de fumée</b>	125, Classe A ASTM E 84
- <b>Transmission de la vapeur d'eau</b> ASTM E96/A (déshydratant)	234 g/m <sup>2</sup> /24 heures 1914 ng/Pa.m <sup>2</sup> .s (33 perms)	- <b>Perméance à l'air</b>	Réussi ASTM E 2178 (Maximum 0,02 L/m <sup>2</sup> à 75Pa ou 0,004cfm/pi <sup>2</sup> à 1,57 pcf)
- <b>Force de rupture moyenne à sec</b> ASTM D 5034	55 lbf / 245N MD 48 lbf / 214N CD	- <b>Critères d'acceptation pour barrière hydrorésistante</b>	Réussi ICC - ES AC 38
- <b>Vieillessement accéléré</b> ICC-ES AC 48 25 cycles	Réussi	- <b>Souplesse à basse température</b>	Réussi ICC - ES AC38/3.3.4
- <b>Cyclage et allongement</b> ICC-ES AC 48 100 cycles à -29°C (-20°F)	Réussi	- <b>Décollement-adhérence au contreplaqué non apprêté</b>	Réussi ICC-ES AC48
- <b>Température d'application</b> Voir Restrictions et Préparation de la surface	Minimum -7°C (20°F)	Contrôle	62 lbf/pi - 905N/m
- <b>Gamme de température de service</b>	-40°C à +82°C (-40°F à +180°F)	Après 7 jours d'immersion dans l'eau	54 lbf/pi - 786N/m
- <b>Épaisseur</b> TAPPI T-410	Nominale 19 mils	Après vieillissement accéléré	72 lbf/pi - 1049N/m
- <b>Indice de propagation du feu</b> ASTM E 84	5, Classe A	Après exposition aux rayons UV	77 lbf/pi - 1125N/m
		- <b>Résistance à la pénétration de l'eau autour des clous</b> AAMA 711-05 et ASTM D 1970 modifié	Réussi

## Normes en matière de conformité

<b>ICC-ES</b> ESR-2975	<b>ICC</b> AC38	<b>ONGC</b> 51.32	<b>AAMA</b> 711-05
------------------------	-----------------	-------------------	--------------------

## Emballage

- Longueur des rouleaux	30,48 m (100 pi)	- Largeur, couleur et sku des rouleaux	<b>1,22 m</b> (48 po) Bleu HE 100GUSA940 <b>300 mm</b> (12 po) Bleu HE 100GUSA987 <b>225 mm</b> (9 po) Bleu HE 100GUSA984 <b>150 mm</b> (6 po) Bleu HE 100GUSA995 <b>100 mm</b> (4 po) Bleu HE 100GUSA994
-------------------------	------------------	--	---

## Description

**BlueskinVP<sup>MC</sup> 100** est une membrane pare-air, perméable à la vapeur d'eau, hydrorésistante et autoadhésive, dotée d'une couche adhésive perméable brevetée et d'un poly film détachable et fendu à l'endos. **BlueskinVP<sup>MC</sup> 100** adhère complètement au support de mur à la façon d'un « bardage », sans fixation mécanique. Brevet américain 6,901,712, brevet canadien 2,413,550.

## Caractéristiques

- Combine les avantages d'une barrière hydrorésistante pour construction résidentielle et d'un pare-air pour construction commerciale
- Satisfait aux normes de l'industrie relative aux barrières hydrorésistantes et aux pare-air pour construction commerciale
- Ne laisse pas pénétrer l'eau tout en laissant passer la vapeur, ce qui permet aux murs de drainer et aux substrats de sécher
- Crée un plan d'étanchéité à l'air uniforme - ce qui améliore la performance thermique des bâtiments
- Adhère complètement aux substrats, empêchant ainsi la migration de l'eau
- Facile à poser à l'aide d'outils à main courants

## Utilisations

---

Dans la construction résidentielle et multifamiliale à ossature de bois, la membrane **BlueskinVP<sup>MC</sup> 100** crée une barrière hydrorésistante et un pare-air quand elle est posée à l'extérieur du revêtement mural et derrière la finition extérieure des bâtiments. Utilisée pour les transitions, les ouvertures brutes, le fenestrage et les applications plein mur.

## Entreposage

---

Entreposer les rouleaux debout, sur les palettes originales ou sur des plates-formes surélevées. Protéger des intempéries ou entreposer dans un endroit fermé où la température ne dépasse pas 49°C (120°F). Par temps froid, il est recommandé de réchauffer les rouleaux à au moins 18°C (50°F) avant la pose afin d'assurer que le matériau adhère au substrat.

## Restrictions

---

**On doit passer le rouleau sur toute la membrane après la pose pour s'assurer qu'elle adhère aux substrats et aux chevauchements.** Non conçue pour être laissée exposée de façon permanente aux intempéries, la membrane doit être protégée dès que possible après la pose. L'exposition à l'air libre ne doit pas dépasser les 150 jours. Consulter le devis concernant les autres restrictions. Trop d'humidité sur le substrat ou sur les chevauchements de la membrane peut empêcher l'adhérence initiale ou causer une perte d'adhérence avant la pose du revêtement. Ne pas exposer l'envers du substrat à l'humidité ou à la pluie. Protéger les murs de soutènement exposés aux intempéries pendant et après la pose de la membrane, y compris les ouvertures pratiquées dans les murs et les travaux de construction au-dessus de la zone de pose du pare-air.

En ce qui concerne les installations à des températures au-dessous de 5°C (40°F), consulter le bulletin Tech-Talk, « Application de BlueskinVP<sup>®</sup> de Henry<sup>®</sup> par temps froid » sur le site Web de Henry<sup>®</sup>, ou communiquer avec le représentant local de Henry.

## Préparation de la surface

---

Le contreplaqué, les panneaux OSB, le bois, les panneaux de gypse pour pose extérieure y compris les Dens-Glass<sup>®</sup>, le béton préfabriqué, le béton coulé sur place, les blocs de béton, l'acier, l'aluminium et le métal galvanisé, sont des substrats acceptables. Toutes les surfaces doivent être sèches et exemptes d'huile, de poussière, de givre, d'eau stagnante ou de tout contaminant pouvant nuire à l'adhérence de la membrane. Araser les joints de maçonnerie. Les surfaces de béton doivent être lisses et sans cavités importantes, zones écaillées ou projections marquées. Laisser mûrir le béton au moins 14 jours avant la pose de la membrane **BlueskinVP<sup>MC</sup> 100**. Si des produits de cure et des agents démoulants sont utilisés, ils doivent être à base de résine transparente, sans huile ni cire.

### Conditions qui ne nécessitent pas généralement l'application d'adhésifs-apprêts :

- Application à des températures supérieures à 5°C (40°F) sur du bois ou panneaux de revêtement secs et propres, comme du contreplaqué ou des panneaux OSB. S'assurer que la température du substrat et celle de la membrane sont supérieures à 5°C (40°F).

### Conditions qui nécessitent l'application d'adhésifs-apprêts :

- Métal, produits DensGlass<sup>®</sup>, panneaux de gypse pour pose extérieure, béton, éléments de maçonnerie en béton et autres substrats de maçonnerie. L'application à une température de 5°C (40°F) ou moins nécessite l'utilisation d'un apprêt sur tous les substrats, y compris les panneaux OSB et le contreplaqué.

Remarque : si l'on n'obtient pas une adhérence adéquate à cause de conditions indépendantes de la volonté de l'installateur, on peut utiliser un adhésif-apprêt en application continue sur le substrat et les chevauchements, comme indiqué dans les directives d'installation publiées de **BlueskinVP<sup>MC</sup> 100**. S'assurer que toutes les surfaces apprêtées sont recouvertes le même jour.

Les adhésifs-apprêts approuvés comprennent l'**Adhésif Blueskin<sup>®</sup>**, l'**Adhésif Blueskin<sup>®</sup> LVC**, **Hi-Tac<sup>MC</sup>** ou l'**Apprêt Aquatac**. De plus, l'**Apprêt aérosol Blueskin<sup>®</sup>** peut être utilisé en couches légères que l'on doit laisser complètement sécher avant de poser la membrane.

### Application

---

Consulter le devis type **BlueskinVP<sup>MC</sup> 100** pour de l'information détaillée concernant la pose sur le site Web [www.henry.com](http://www.henry.com). La membrane **BlueskinVP<sup>MC</sup> 100** doit être posée à la façon d'un bardage, en travaillant du bas ou de la base du mur vers le haut, et en allouant au moins 5 cm (2 po) pour les chevauchements latéraux et au moins 7,6 cm (3 po) pour les chevauchements d'extrémités. Couper la membrane en longueurs faciles à manipuler, l'aligner, en retirer le poly film protecteur et effectuer une pression manuelle ferme pour en assurer l'adhérence. Veiller à éliminer tout bâillement, plissement ou vide. Passer la surface complète de la membrane au rouleau (y compris les joints), au moyen d'un rouleau 'J' ou d'un rouleau à plancher en appliquant une pression adéquate pour assurer une adhérence totale. Sceller toutes les terminaisons de la membrane **BlueskinVP<sup>MC</sup> 100**, les têtes des attaches mécaniques, les ancrages à maçonnerie, autour de toutes les ouvertures, les conduits et les appareils électriques ou autres appareils, et autour du périmètre des terminaisons de membrane aux cadres des fenêtres et des portes à l'aide du scellant **Kop-R-Lastic** de **Henry** ou du **Scellant HE925 BES**.

Recouvrir les ouvertures brutes et les transitions avec le **BlueskinVP<sup>MC</sup> 100** conformément au devis de **Henry**<sup>®</sup>. S'assurer de recouvrir le fenestrage (fenêtres et portes) de solins, conformément aux recommandations des fabricants de portes et fenêtres, aux exigences du code de bâtiment local, à la norme ASTM 2112 et aux directives de l'AAMA. Des rouleaux précoupés de **Blueskin**<sup>®</sup> **WB** peuvent être utilisés pour les plateaux-solins pour l'appui de fenêtre selon les directives de pose de solins pour fenêtres Henry. Pour la pose de **Blueskin**<sup>®</sup> **WB** sur la membrane **BlueskinVP<sup>MC</sup>**, la surface de celle-ci doit être apprêtée.

Les attaches pour isolants et les ancrages à maçonnerie doivent être fixés mécaniquement à travers la membrane jusque dans le substrat et scellés à l'aide du **Kop-R-Lastic** de **Henry** ou du scellant **HE925 BES**.

### Garantie limitée

---

#### Garantie relative au produit :

Nous, le fabricant, garantissons seulement que le présent produit est exempt de toute défectuosité, étant donné que plusieurs facteurs pouvant affecter la performance du produit, comme la température, la mise en œuvre, l'équipement utilisé et la condition préalable de la surface, sont indépendants de sa volonté. Nous remplacerons gratuitement tout produit s'étant avéré défectueux dans les 12 mois suivant la date d'achat, sous réserve que le produit ait été appliqué conformément aux directions écrites du fabricant pour les utilisations recommandées comme étant convenables pour ledit produit. La preuve d'achat doit être fournie. STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES : La présente garantie TIENT LIEU de toute autre garantie exprès ou tacite, y compris, mais non de façon limitative, toute garantie implicite de COMMERCIALITÉ ou d'ADAPTATION A UN USAGE RÉGULIER, et nous, le fabricant, n'aurons aucune autre responsabilité, y compris les dommages consécutifs ou indirects découlant de toute défectuosité ou tout délai de remplacement ou autre.

#### Garantie relative à l'assemblage :

Des garanties relatives à l'assemblage sont disponibles pour des travaux spécifiques lorsque les matériaux sont posés conformément aux directives publiées par Henry, disponibles sur le site Web [www.henry.com](http://www.henry.com) ou [www.bakor.com](http://www.bakor.com). Pour une demande de garantie prolongée pouvant aller jusqu'à 10 ans, communiquer avec le département de l'Administration des garanties à l'adresse [Warranty@henry.com](mailto:Warranty@henry.com)

### ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ

---

L'information technique et l'information concernant la pose, contenues aux présentes, sont fondées sur l'état actuel de nos meilleures connaissances sur les plans scientifique et pratique. Lesdites informations étant de nature générale, aucune hypothèse ne peut être avancée concernant la pertinence du produit à une utilisation ou application particulière et aucune garantie ne peut être donnée quant à son exactitude, sa fiabilité ou son intégralité autre que celles exigées en vertu de la loi, qu'elles soient exprès ou tacites. Les fiches techniques de Compagnie Henry Canada sont mises à jour régulièrement et la responsabilité d'en obtenir et d'en confirmer la version la plus récente incombe à l'utilisateur. L'information contenue dans la présente fiche technique peut être modifiée sans préavis. La présente fiche technique et l'information qu'elle contient ne s'appliquent qu'au Canada.